



RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Le 5 novembre 2024

OBJET

Conformément aux règlements généraux, la FNQ a lancé un appel de candidatures afin de pourvoir cinq (5) postes au sein du conseil d'administration, chacun pour un mandat de deux (2) ans, soit les postes numérotés 1, 3, 5, 7 et 9. Selon la répartition des sièges prévue, au minimum deux (2) hommes et au minimum deux (2) femmes doivent être élu(e)s parmi les cinq (5) postes en élection cette année. Le comité de candidature était chargé de recevoir et de solliciter des candidatures, de vérifier l'éligibilité des candidates et candidats et de remettre un rapport au Conseil au plus tard dix (10) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. Le présent rapport décrit le processus et les résultats du travail du comité.

COMPOSITION DU COMITÉ

Conformément aux règlements généraux, le comité de mise en candidature était formé de deux membres du Conseil dont le poste n'est pas en élection cette année et d'une personne externe et indépendante de la Fédération, soit Joëlle Carpentier, administratrice de la FNQ, Sabrina Mc Kinnon, administratrice de la FNQ et Raynald Hawkins, directeur général de la Société de sauvetage du Québec. Le comité était supporté par Francis Ménard, directeur général de la FNQ, qui agissait à titre d'accompagnateur du comité.

PROCESSUS

L'avis d'élection a été publié sur le site internet de la Fédération le 28 juin 2024 et clôturé le 31 juillet 2024. Conformément aux règlements généraux, les compétences et expertises présentes au sein du Conseil et le profil des candidatures recherchées étaient contenus à l'avis d'élection en annexe du présent rapport.

Sept (7) candidatures ont été reçues et examinées et l'éligibilité des candidates et candidats en fonction de la répartition des sièges en élection et des critères d'éligibilité prévus aux règlements généraux a été confirmée. Le comité de mise en candidature s'est réuni pour faire une première analyse et a procédé à des entrevues entre le 24 septembre et le 18 octobre 2024. À la suite de ces rencontres, trois (3) personnes ont choisi de retirer leur candidature.

RÉSULTATS

Après l'analyse du dossier de chaque candidature, le comité de mise en candidature a déterminé que les quatre (4) candidatures répondent aux besoins du conseil d'administration de la FNQ alors que l'organisation est au début d'un nouveau cycle stratégique axé sur la gouvernance, l'excellence sportive et l'intégrité. Elles ont démontré une forte expertise en matière de gouvernance, droit, gestion des risques, planification stratégique, connaissance du sport de haut niveau et gestion des ressources humaines.

Les candidatures sont énumérées par ordre alphabétique et l'ordre ne doit en aucun cas être interprété comme un ordre de classement.

Candidatures déclarées éligibles et recommandées par le Comité :

Poste	Nom	Expérience
1	Brière, Nathalie	Avocate à la retraite, Nathalie a occupé différents postes de gestion, entre autres chez Hydro-Québec, où elle a travaillé pendant 30 ans. Elle a complété un premier mandat d'administratrice sur le CA et siège à titre de présidente depuis 1 an, en plus de présider le comité de gouvernance. Elle est aussi officielle niveau 5 en natation.
3	Busse, Elisabeth	Maintenant à la retraite, Elisabeth a évolué pendant plus de 30 ans dans le domaine des ressources humaines à titre de consultante, coach exécutif et cadre supérieur. Elle a complété un premier mandat d'administratrice sur le CA et occupe le poste de secrétaire depuis 1 an, en plus de présider le comité des ressources humaines.
5	Forcier, Martin	Martin œuvre dans le domaine de la culture et des loisirs dans le milieu municipal depuis plus de 20 ans, dont 15 ans à titre de gestionnaire. Il a aussi occupé les postes de président de la Société de sauvetage, division du Québec, et de la Société Royale de sauvetage Canada. Il a complété un premier mandat d'administrateur sur le CA et siège à titre de vice-président depuis 1 an. Il est aussi officiel niveau 3 en natation.
7	Mainville, Sandrine	Athlète olympique retraitée et membre de l'équipe de mission aux Jeux Olympiques de Paris, Sandrine est avocate spécialisée en droit du travail et administratif. Ayant siégé sur le conseil d'administration du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC), elle possède aussi des compétences en matière de gestion de plaintes de harcèlement. Elle siège depuis 3 ans sur le CA à titre d'administratrice.

Il est à noter qu'à la suite des travaux du comité, quatre (4) candidatures font l'objet d'une recommandation alors que cinq (5) postes sont à pourvoir. En lien avec les compétences recherchées énumérées dans l'avis d'élection, une expertise en comptabilité demeure à combler. De plus, afin de respecter la répartition des sièges en fonction du genre prévue à l'article 26.2 a), le poste devra être comblé par un homme. Conformément à l'article 31.3 des Règlements généraux, le Conseil d'administration peut désigner une personne pour combler ce poste dans le respect des critères d'éligibilité et de la répartition des sièges prévus aux règlements généraux.

Cordialement,

Joëlle Carpentier, Sabrina Mc Kinnon et Raynald Hawkins
Membres du comité de mise en candidature

p.j. Annexe 1 – avis d'élection 2024

ANNEXE 1 – AVIS D'ÉLECTION 2024

28 juin 2024

Le comité de mise en candidature de la Fédération de natation du Québec (FNQ) est à la recherche de candidatures pour le conseil d'administration. L'élection des membres du conseil aura lieu lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) le 20 novembre 2024. Cinq (5) sièges sont à pourvoir lors de l'AGA, chacun pour un mandat de deux (2) ans. La date limite pour déposer une candidature est le 31 juillet 2024.

MANDAT

Responsable d'établir les orientations stratégiques de la FNQ et de travailler de concert avec l'équipe de direction afin de poursuivre la mission et la vision de l'organisation vers les résultats identifiés et selon des indicateurs de performance associés à ceux-ci.

Responsable d'assister aux réunions du conseil d'administration, de se préparer adéquatement, de participer activement à la prise de décision et d'agir avec intégrité et de bonne foi, au mieux des intérêts de la FNQ et de ses membres. Chaque membre du conseil doit s'impliquer dans l'un des trois comités statutaires du conseil d'administration (comité d'audit, comité de gouvernance, d'éthique et de déontologie, comité des ressources humaines), ou l'un des deux comités permanents (comité d'intégrité et comité de mise en candidature).

DISPONIBILITÉ

Le conseil d'administration se réunit environ cinq fois par année, habituellement en soirée, en présentiel et en virtuel. Les cinq comités se réunissent trois à cinq fois par année. Il faut prévoir une période de préparation avant chaque rencontre et du temps individuel pour avancer les travaux du comité.

ADMISSIBILITÉ

Toute personne intéressée à siéger au conseil d'administration de la FNQ peut déposer sa candidature. Est toutefois inadmissible :

- a) La personne qui dispose d'antécédents judiciaires dans les matières liées à la violence, aux infractions ou inconduites d'ordre sexuel, au vol ou à la fraude;
- b) Les personnes mineures, les personnes majeures en tutelle ou en curatelle, les faillis et les personnes à qui le tribunal interdit l'exercice de cette fonction;
- c) Les propriétaires ou les membres du personnel d'entreprises privées ou des membres du personnel d'organismes liés à la Fédération par une entente de biens ou de services.

PROFILS RECHERCHÉS

Actuellement, le conseil d'administration bénéficie des compétences et expertises clés suivantes :

- Ressources humaines
- Communication et marketing
- Connaissance du secteur (natation et aquatique)
- Équité, diversité, inclusion (EDI)
- Organisation d'événements

Selon les besoins identifiés par la Fédération en lien avec la planification stratégique, les compétences et expertises suivantes seraient à combler :

- Comptabilité
- Philanthropie
- Droit/Domaine juridique
- Facteurs Environnement, Société, Gouvernance
- Gestion des risques

Bien que non-prioritaires, les compétences suivantes peuvent aussi constituer un atout :

- Gestion organisationnelle
- Planification stratégique

La FNQ recherche la diversité au sein de son conseil d'administration. Cette diversité est notamment fonction de l'âge, du milieu, de la situation géographique, de l'ethnie et des compétences. Considérant les membres du conseil qui complètent leurs mandats et selon la répartition des sièges prévus aux [règlements généraux](#), **au minimum deux (2) hommes et au minimum deux (2) femmes** doivent être élu(e)s parmi les cinq postes en élection cette année. De plus, les candidatures provenant de **l'extérieur de la grande région de Montréal** sont encouragées.

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Dans le bulletin de mise en candidature, la personne qui souhaite déposer sa candidature doit notamment confirmer son engagement à respecter le [Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs](#) de la FNQ en cas d'élection, autoriser la vérification de ses antécédents judiciaires et remplir sa déclaration d'intérêts.

Le bulletin de mise en candidature doit être complété pour soumettre une candidature : <https://wkf.ms/3JBC1UG>

PROCESSUS

La fin de la période de mise en candidature est le 31 juillet 2024. À cette date, le comité de mise en candidature vérifie l'éligibilité des personnes ayant déposé leur candidature en fonction de la répartition des sièges en élection et des critères d'éligibilité. Des entrevues auront lieu à l'automne 2024. Un rapport sera remis au conseil d'administration et aux membres avant l'élection.

Pour toutes questions, vous pouvez écrire à candidature@fnq.ca.

Votre comité de mise en candidature,
Joëlle Carpentier, membre du conseil d'administration de la FNQ
Sabrina Mc Kinnon, membre du conseil d'administration de la FNQ
Raynald Hawkins, Directeur général de la Société de sauvetage, Québec